

ÉTUDE DE DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION
27 JANVIER 2015, 18 H 30

PRENEZ AVIS que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 853 595 et 1 574 024 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants : 163, rue Murray et 408, rue des Seigneurs.

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

Le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 27 janvier 2015 à compter de 18 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage. Le déroulement de la séance est prévu comme suit :

18 h 30 : 163, rue Murray

19 h 30 : 408, rue des Seigneurs

Conformément à l'article 12 du règlement précité, toute personne qui désire s'opposer à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, H4C 2K4, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Montréal, le 15 janvier 2015

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement